

Éditorial

Où mettre le curseur?



Très tôt le matin, une dame arrive devant la porte d'une maison. Elle sort sa clé, entre, monte sans bruit à l'étage, pénètre dans une chambre et s'approche d'un lit où dort l'enfant de la famille. Elle le réveille tout doucement.

Après l'avoir amené aux WC pour faire ses besoins, elle l'habille, lui donne son petit déjeuner en préparant ses affaires d'école, lui lave les dents et sort pour le déposer à l'arrêt du bus scolaire. Elle lui fait un petit signe et le bus s'en va.

Au terme du repas à la table de midi, l'enfant retourne à l'école puis est pris en charge par un entraîneur de judo. À la fin de la journée, la dame se rend au dojo et raccompagne le petit garçon chez lui.

Elle ressort sa clé et entre dans le salon pour l'assoir à la table familiale où l'enfant prend place pour le repas du soir avec ses parents. Après lui avoir fait un câlin, ceux-ci font signe à la dame pour qu'elle procède au coucher de l'enfant. C'est l'heure et ils ont encore beaucoup à faire pour préparer la journée du lendemain.

Après les préparatifs pour aller au lit, la gentille dame contrôle qu'il s'est bien lavé les dents, lui lit une histoire, allume la petite veilleuse et part sans bruit quand l'enfant s'est endormi.

En traversant le salon, elle dépose sur la table une enveloppe avec la facture mensuelle de ses prestations.

C'est à ce moment-là que je me suis réveillé!

Tout en me rasant devant le miroir, je me suis fait cette réflexion: ce que je venais de vivre, était-ce un cauchemar, un rêve ou la réalité?

Jean-Claude Brechbühler,
conseiller communal

Hommage au docteur Junod

Le docteur Marcel Junod (1904 – 1961) est désormais à l'honneur au numéro 35 de la Grand'Rue à Chézard-Saint-Martin, la maison de son enfance.

Mardi 14 mai 2024, le jour du 120^e anniversaire de sa naissance, une plaque commémorative y a été inaugurée en présence notamment de l'ambassadeur du Japon en Suisse, M. Fujiyama Yoshinori, de Mme Michito Kawasaki (CICR), du conseiller d'État Alain Ribaux, de M. Benoît Junod, fils de Marcel Junod, de Mme Mireille Grosjean, initiatrice de la démarche, ainsi que de deux représentants du Conseil communal.

«Médecin dans l'âme», Marcel Junod arrive à Hiroshima en tant que délégué de la Croix-Rouge. Il y sera le premier médecin étranger à soigner les personnes survivantes du bombardement atomique de 1945. Son engagement remarquable lui a valu un monument au Parc de la Paix d'Hiroshima.

Marcel Junod fera connaître au monde occidental l'horreur de la guerre atomique à travers les photographies recueillies sur place et sauvegardées avec soin.



Bibliothèque de jeunesse

La bibliothèque des Geneveys-sur-Coffrane propose un large choix de livres et bandes dessinées destiné à un public jeune allant des tout-petits en âge pré-scolaire jusqu'aux enfants quittant le cycle du primaire. Il n'est donc pas requis qu'un enfant soit scolarisé pour commencer à venir y chercher des livres.

Emprunter les livres est gratuit et il est possible de les conserver chez soi jusqu'à quatre semaines (maximum quatre à chaque fois, six avant des vacances scolaires).

De nouveaux ouvrages sont régulièrement ajoutés et toutes les six ou huit semaines deux thèmes sont mis en avant avec des livres pour tous âges. Plusieurs animations sont également mises en place régulièrement, notamment des concours avec des petits lots à gagner. Des activités ludiques autour de la lecture sont organisées plusieurs fois par année avec les classes.

La bibliothèque est ouverte le **jeudi de 15h25 à 17h00** (fermée durant les vacances scolaires).

L'accès se fait depuis la rue du 1^{er} mars en passant sous le préau. L'équipe de bénévoles se réjouit d'ores et déjà de vous y accueillir prochainement.

Offres d'emploi

La Commune recherche:

- 1 commandant du service de défense incendie (F/H) à 100%. Lieu de travail: Cernier, entrée en fonction de suite ou à convenir;
- 1 comptable (F/H) à 100%, entrée en fonction le 1^{er} août 2024;
- 1 apprenti agent d'exploitation (F/H), option voirie. Lieu de travail principal: Les Geneveys-sur-Coffrane, pour la rentrée d'août 2024.

Les dossiers de candidature complets peuvent être envoyés par courrier électronique à l'adresse rh.val-de-ruz@ne.ch.

Pour toute question, l'administration des ressources humaines renseigne au 032 886 56 31. Davantage d'informations sur le site internet communal, rubrique «Offres d'emploi».

Trier, c'est valorisant

Les batteries Lithium-Ion (BLI) se cachent partout. Elles font partie de nos objets du quotidien:

- cigarettes électroniques, vaporettes, puffs;
- brosses à dents électriques;
- drones et jouets électroniques;
- vêtements et chaussures qui clignotent;
- porte-clefs et autres petits gadgets lumineux;
- fauteuil massant, table réglable;
- smartphones, air-pods, montres.

Tous ces objets doivent impérativement être ramenés sur leur lieu de vente (qui a l'obligation de les reprendre) ou à défaut être déposés en déchèterie (fûts noirs). Actuellement, 90% des puffs (cigarettes jetables) finissent à la poubelle, dans la benne papier/carton, voire dans les bio-déchets. C'est un immense problème.

Comprimées ou cassées, les BLI s'enflamment. Cela peut être le cas lors de la collecte des sacs taxés ou le broyage des encombrants où le risque est maximal. Chaque semaine, un départ de feu a lieu chez notre prestataire VADEC, mettant en danger les personnes et les équipements.



Agissons ensemble pour maîtriser ce risque en triant les BLI, mais aussi tout appareil électrique et électronique. La nature vous remercie!

L'image du mois

En 2023, la part de Val-de-Ruz s'est montée à CHF 678'405, soit CHF 39 par habitant, pour l'ensemble des missions d'Ambulances des Vallées Neuchâteloises (AVN).

Le montant par habitant est d'ailleurs le même pour toutes les communes neuchâteloises, selon le principe de la mutualisation intercommunale.

Le coût brut moyen d'une ambulance du dispositif neuchâtelois de transports pré-hospitalier, disponible 24 h sur 24, s'est élevé à CHF 1'775'100.



Meubles récupérés

À la déchèterie de Dombresson, Emmaüs sera présente pour récupérer des meubles de bonne qualité un samedi par mois. Les dates suivantes sont retenues pour 2024: 1^{er} juin, 29 juin, 3 août, 31 août, 28 septembre, 2 novembre et 7 décembre.

L'«Association Coin Troc» gère leur réception les autres samedis en les stockant dans un espace dédié. Les objets et meubles abîmés ou sales doivent être mis en benne.

Constitution des Autorités

Dans l'édition précédente, le Conseil communal informait la population de la séance constitutive des nouvelles Autorités prévue le 27 mai 2024.

Le résultat de l'élection communale de Val-de-Ruz fait l'objet d'une réclamation de la part d'un citoyen. La contestation porte sur la manière de décompter les suffrages de liste, sur les listes manuscrites essentiellement.

Par conséquent, l'assemblée constitutive des Autorités législatives et exécutives est déplacée au **mardi 25 juin 2024 à 20h00** à La Rebatte à Chézard-Saint-Martin. Au moment de mettre sous presse, la procédure est toujours en cours, un report reste encore possible.

Pour toute question, la chancellerie renseigne au 032 886 56 22 ou à l'adresse commune.val-de-ruz@ne.ch.

Délégué à l'énergie



L'installation de panneaux solaires sur tous les toits des immeubles communaux qui le permettent, l'extension et la création de chauffages à distance, les attentes en matière d'infrastructures en lien avec la mobilité électrique, la gestion des périodes de crises énergétiques, l'installation de parcs éoliens sur le territoire de Val-de-Ruz, autant de tâches exigeant désormais des aptitudes techniques spécifiques qu'il s'agit d'intégrer au cœur même de l'administration.

Un délégué à l'énergie, en la personne de Frédéric Coulet, a été engagé et entrera en fonction le 3 juin 2024.

Au bénéfice d'un diplôme d'ingénieur en électricité, d'une formation postgrade en énergie des bâtiments et en gestion de projets, Frédéric Coulet possède un riche parcours professionnel dans le domaine de l'énergie.

Ses compétences permettront de conduire l'ensemble des projets communaux destinés à contribuer à la transition énergétique ainsi qu'à la préservation de l'environnement pour les générations futures.

Autopartage, le joker mobilité

Val-de-Ruz compte deux offres d'autopartage sur son territoire communal: un break hybride à la gare des Geneveys-sur-Coffrane et une citadine électrique à côté de l'arrêt de bus de Cernier centre. Au niveau régional, deux voitures électriques de catégorie moyenne sont disponibles à l'hôtel-restaurant L'Aubier à Montézlillon.

Mobility représente une alternative flexible. Sa clientèle donne comme raisons principales de satisfaction le libre-service, les emplacements aussi bien centraux que décentralisés, l'efficacité de la mobilité combinée et la possibilité d'utiliser spontanément les véhicules, à toute heure, même pour une durée très courte.

Les nombreuses formules disponibles sont adaptées à chaque situation. Seule contrainte: le véhicule doit être ramené à son emplacement de départ.

Bonne route, en toute flexibilité.

Rejoignez-nous sur



PAYSAGE DE L'ANNEE

2022

PAYSAGE D'ALLÉES DU VAL-DE-RUZ



La Commune et le Parc Chasseral publient dans ces pages des photos illustrant l'évolution paysagère de différents lieux du Val-de-Ruz, un travail de suivi photographique réalisé dans le cadre de l'Observatoire du paysage. Cette série d'images célèbre l'obtention du Prix paysage de l'année 2022 pour les allées d'arbres.

Ce verger est situé à La Jonchère, à Boudevilliers. Ce hameau s'est peu étendu et reste préservé. Les vergers y étaient encore très présents dans les années 1980-1990, comme dans de nombreux villages du Val-de-Ruz, pour constituer aujourd'hui des poches résiduelles marquant visuellement les abords du lieu-dit.

Outre leur importance paysagère, ils constituent des milieux intéressants pour la biodiversité. Les vieux arbres deviennent avec l'âge des arbres-habitats accueillant de nombreuses espèces. Ce verger a fait l'objet d'un rajeunissement avec la plantation de jeunes fruitiers.



Verger dans le hameau de La Jonchère (photos: Parc Chasseral).